COMMUNE DE ST DIDIER D'AUSSIAT
CANTON D'ATTIGNAT
ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE **N° 2026-08-25 30**

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 AOUT 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq août à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué par M. Dominique PERROT s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 21/08/2026
Membres présents : **BERGER Maëva, BERNIGAUD Solenn, BOUILLOUX Louis, DEMANGE Guillaume, DE VAUBLANC Thibaut, LAURENT Isabelle, LESNES Marine, LODA Jean Claude, NEVORET Françoise, PACOUD Claudine, PERROT Dominique, RENAUD Franck, SERVIGNAT Jean-Paul, VALENTIN Eric**
Membres excusés : **VAIL Fanny**
Absents :
Nombre de membres : exercice : 15 - Présents : 14 - Votants : 14
Secrétaire de séance : **DE VAUBLANC Thibaut**

Délibération 2026-08-25 30 (5.3) : Désignation du référent Sport de nature au sein de Grand Bourg Agglomération

Suite aux récentes élections municipales, dans un souci de continuité et de qualité des échanges avec les communes, la Direction du Tourisme de Grand Bourg Agglomération souhaite actualiser la liste des interlocuteurs communaux en matière de Sports de nature.

Il est demandé à chaque commune de désigner un(e) référent(e) communal(e) qui sera le correspondant privilégié de la Direction du tourisme pour les sujets autour de la randonnée pédestre, du VTT, du vélo, de l'escalade ainsi que la gestion des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR).

À titre d'illustration, cette personne pourra être sollicitée pour les questions suivantes :

- le suivi, l'entretien, les aménagements et la valorisation des itinéraires ;
- les questions de balisage et de signalétique ;
- les remontées d'information sur l'état des itinéraires et la cohabitation entre usagers : dégradations, incidents, conflits d'usages… ;
- la coordination avec les partenaires associatifs locaux, les services de Grand Bourg Agglomération et du Département.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DESIGNE référente Sport de nature au sein de Grand Bourg Agglomération

- **Mme Françoise NEVORET, conseillère municipale.**

Le Maire
Dominique PERROT

MAIRIE DE ST-DIDIER-D'AUSSIAT (AIN)

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa transmission en Préfecture, le 02/09/2026
Et de sa publication, le 02/09/2026